

Les secteurs les plus touchés par les difficultés de recrutement sont aussi ceux dans lesquels le plus d'entreprises anticipent des hausses sensibles de salaires

En janvier 2022, les enquêtes de conjoncture de l'Insee ont interrogé pour la première fois les chefs d'entreprise du bâtiment et des services sur leurs anticipations concernant l'évolution des salaires dans leur secteur, en plus de ceux de l'industrie pour lesquels la question était déjà posée depuis plusieurs années. Les secteurs dans lesquels les entreprises anticipent le plus fréquemment des hausses sensibles de salaires sont aussi les plus touchés par les difficultés de recrutement (agroalimentaire, transport routier, hébergement-restauration). De façon plus générale, les résultats de cette question dans l'industrie ont montré leur intérêt pour compléter le diagnostic conjoncturel concernant l'évolution des salaires.

En janvier 2022, l'Insee a fait légèrement évoluer le questionnaire de ses enquêtes de conjoncture, en interrogeant les entreprises du bâtiment et des services sur leurs anticipations concernant l'évolution des salaires, dans leur secteur, au cours des trois mois à venir (« hausse sensible », « faible hausse » ou « stabilité », ► encadré). Cette question qualitative sera dorénavant posée chaque trimestre, comme c'est déjà le cas depuis 1991 dans l'industrie manufacturière.

Des anticipations d'augmentations salariales contrastées entre secteurs en janvier 2022

À l'aune des réponses à cette question, les anticipations d'évolution salariale apparaissent contrastées selon les secteurs d'activité. Au niveau agrégé, c'est dans le bâtiment qu'elles sont les plus élevées, avec 38 % des entreprises de ce secteur déclarant anticiper une hausse sensible des salaires dans les trois prochains mois. Cette proportion est plus faible dans les services (17 %). L'industrie manufacturière se situe dans une position intermédiaire, avec 31 % des chefs d'entreprise anticipant de fortes hausses des salaires dans leur secteur (► figure 1).

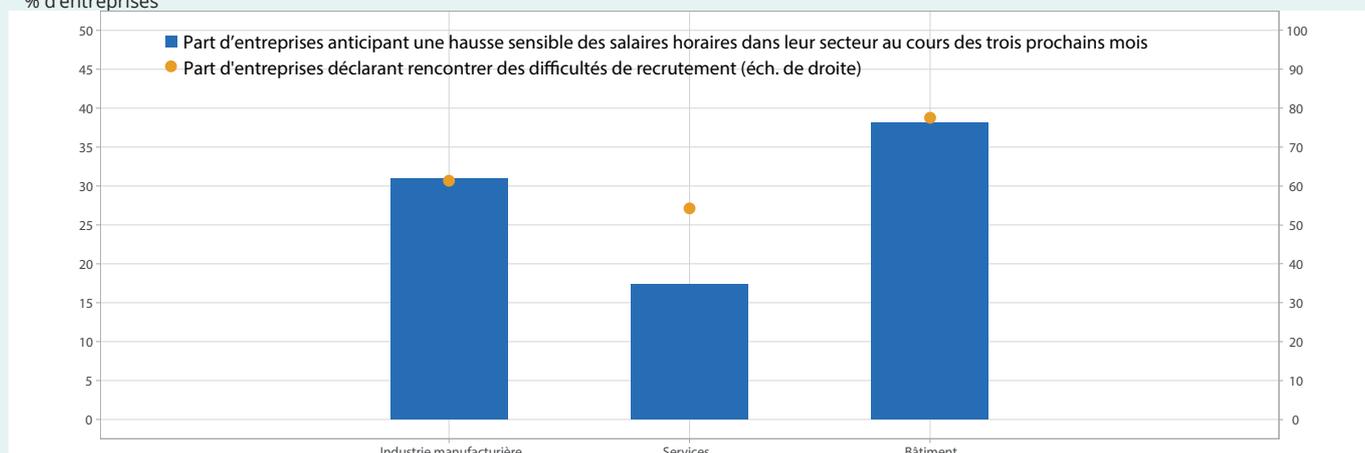
À un niveau plus désagrégé, les contrastes peuvent être plus marqués. Parmi les sous-secteurs de l'industrie (► figure 2), les anticipations de hausses sensibles sont actuellement plus fréquentes dans l'agroalimentaire (38 %) que dans la fabrication de matériels de transport (25 %), laquelle reste affectée par des problèmes d'approvisionnement. Parmi les services, c'est dans le transport routier de marchandises que les entreprises sont les plus nombreuses à anticiper une hausse sensible des salaires (44 % d'entre elles). Cette proportion est également relativement élevée dans l'hébergement-restauration (25 %). À l'inverse, seules 8 % des entreprises relevant des activités immobilières s'attendent à de fortes augmentations salariales dans leur secteur (► figure 3).

Les évolutions salariales anticipées peuvent être mises en regard des difficultés de recrutement

Ces anticipations contrastées peuvent s'expliquer par divers facteurs, dont par exemple l'issue des négociations salariales dans les différentes branches mais également le degré de tensions sur les recrutements. Selon les enquêtes

► 1. Anticipations salariales et difficultés de recrutement par secteur, en janvier 2022

% d'entreprises



Source : Insee, enquêtes de conjoncture auprès des entreprises

de conjoncture, les secteurs d'activité les plus touchés par des difficultés de recrutement sont en effet également ceux dans lesquels les chefs d'entreprise s'attendent plus fréquemment à de fortes hausses de salaires.

Les anticipations salariales élevées dans l'agro-alimentaire vont par exemple de pair avec de fortes difficultés de recrutement : 72 % des entreprises du secteur déclarent en rencontrer, soit la plus forte proportion parmi les sous-secteurs de l'industrie. Le lien est le même dans les services : les entrepreneurs du transport routier de marchandises déclarent à la fois la plus forte proportion de difficultés de recrutement (71 %) et la plus forte proportion de forte hausse des salaires (44 %).

Quelques secteurs font toutefois exception, dont par exemple celui des « autres services » pour lequel les difficultés de recrutement sont particulièrement élevées (71 % d'entreprises concernées) alors que la part d'entreprises anticipant de fortes hausses demeure proche de la moyenne mesurée dans les services. L'analyse peut s'avérer complexe pour un tel secteur regroupant des activités relativement diverses.

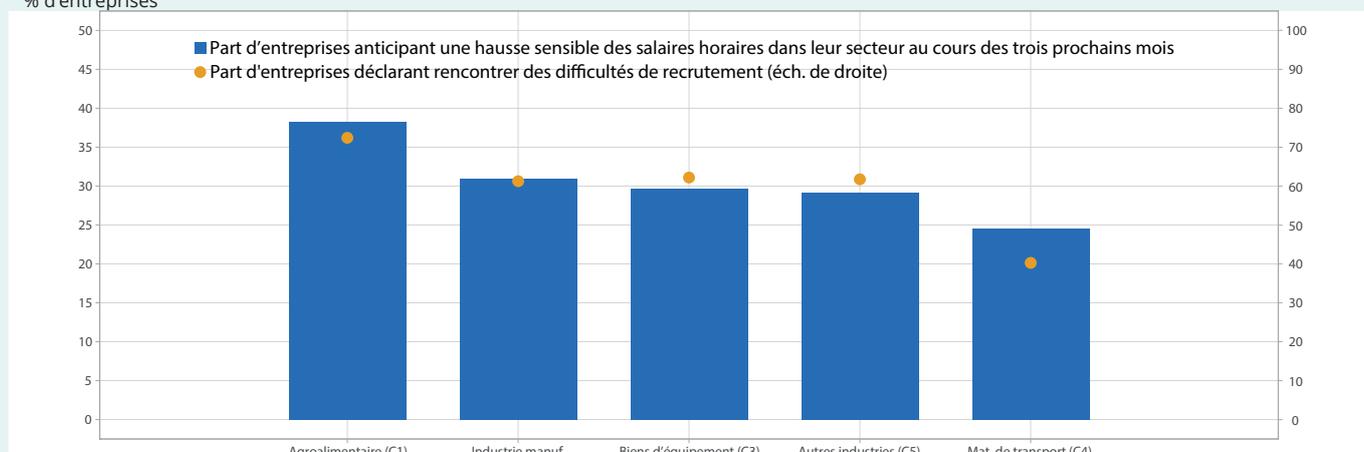
Dans l'industrie manufacturière, les données sont disponibles sur plus longue période et permettent de mettre en évidence, dans la dimension temporelle, le lien entre les difficultés de recrutement et les évolutions anticipées des salaires dans ce secteur (► [figure 4](#)). Sur la période récente, la corrélation est toujours marquée mais il convient de rappeler que le fort rebond des difficultés de recrutement est fortement influencé par des facteurs conjoncturels liés à la crise sanitaire (rattrapage des embauches n'ayant pas eu lieu pendant la crise, indisponibilités liées à l'épidémie, etc.).

Les résultats des enquêtes de conjoncture complètent le diagnostic conjoncturel sur l'évolution des salaires

Les prévisions de salaires présentées dans la *Note de conjoncture* s'appuient classiquement sur une équation reliant les variations de salaires effectives à divers indicateurs macroéconomiques (évolution des prix à la consommation, évolution du Smic, niveau du taux de chômage ; ► [fiche Salaires](#)). Le diagnostic reposant

► 2. Anticipations salariales et difficultés de recrutement dans l'industrie, en janvier 2022

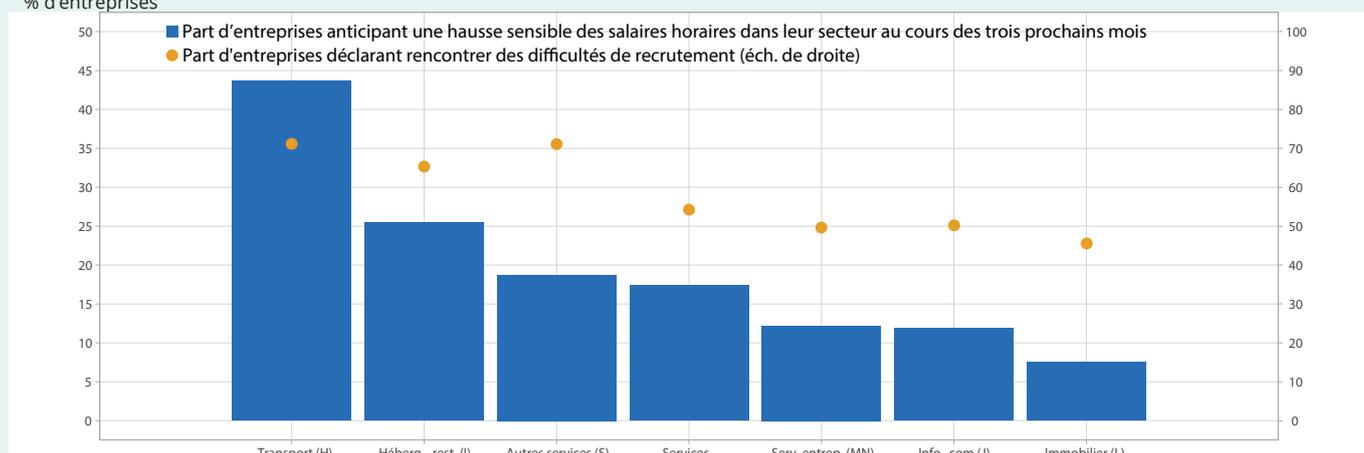
% d'entreprises



Source : Insee, enquêtes de conjoncture auprès des entreprises

► 3. Anticipations salariales et difficultés de recrutement dans les services, en janvier 2022

% d'entreprises



Source : Insee, enquêtes de conjoncture auprès des entreprises

Conjoncture française

sur cette équation est complété par l'analyse des soldes d'opinion issus des enquêtes de conjoncture. Bien que de nature qualitative, les réponses à la question sur les perspectives de salaires à trois mois dans le secteur apparaissent en effet relativement corrélées avec les évolutions observées du salaire mensuel de base nominal (► **figure 5**).

Par ailleurs, ces résultats présentent l'avantage d'être disponibles dès le premier mois du trimestre et peuvent donc constituer un indicateur avancé des évolutions salariales. Toutefois, le champ de l'interrogation jusqu'ici circonscrit à l'industrie limite à ce stade l'utilisation de ces résultats pour la prévision. Par ailleurs, des travaux précédents montrent que l'introduction dans la modélisation des résultats d'enquêtes concernant les difficultés de recrutement s'avère quelque peu

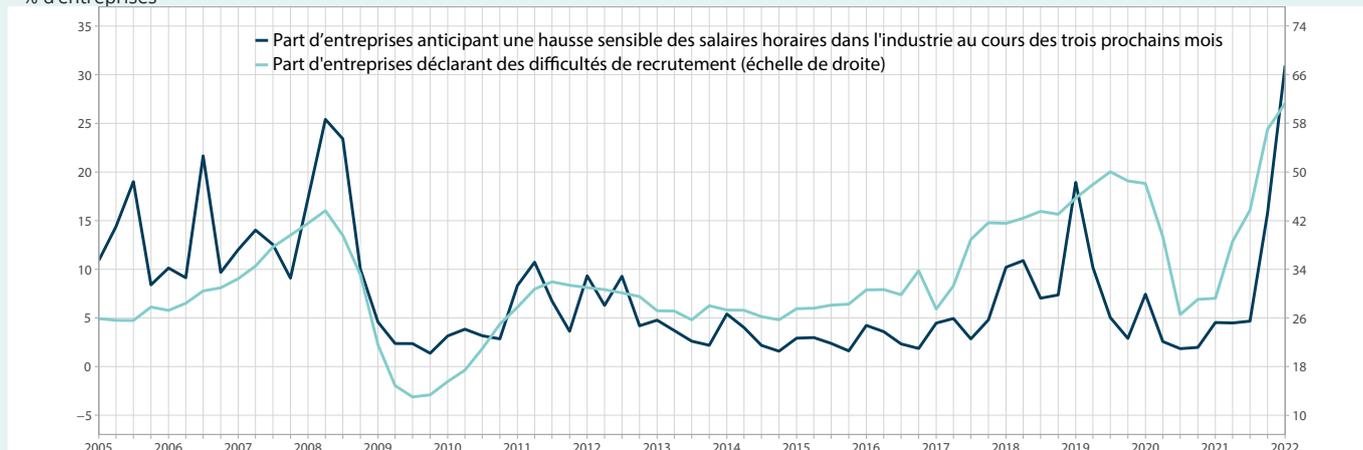
redondante avec le taux de chômage (► **éclairage** Les difficultés de recrutement aident-elles à mieux comprendre l'évolution récente des salaires en France ?, *Note de conjoncture* de juin 2019). C'est pourquoi les enquêtes de conjoncture apportent une information pertinente mais pas exclusive pour la prévision.

Malgré ces limites, les dernières données d'enquêtes suggèrent des hausses sensibles de salaires, du moins en termes nominaux. Cette évolution doit cependant s'interpréter avec prudence dans la mesure où des hausses salariales ne seront pas forcément synonymes de gains de pouvoir d'achat. En particulier, le seuil au-delà duquel une hausse peut être qualifiée de « sensible » étant qualitatif (► **encadré**), il ne traduit pas forcément l'anticipation de hausses supérieures à l'inflation. ●

Bruno Bjai

► 4. Anticipations salariales et difficultés de recrutement dans l'industrie manufacturière depuis 2005

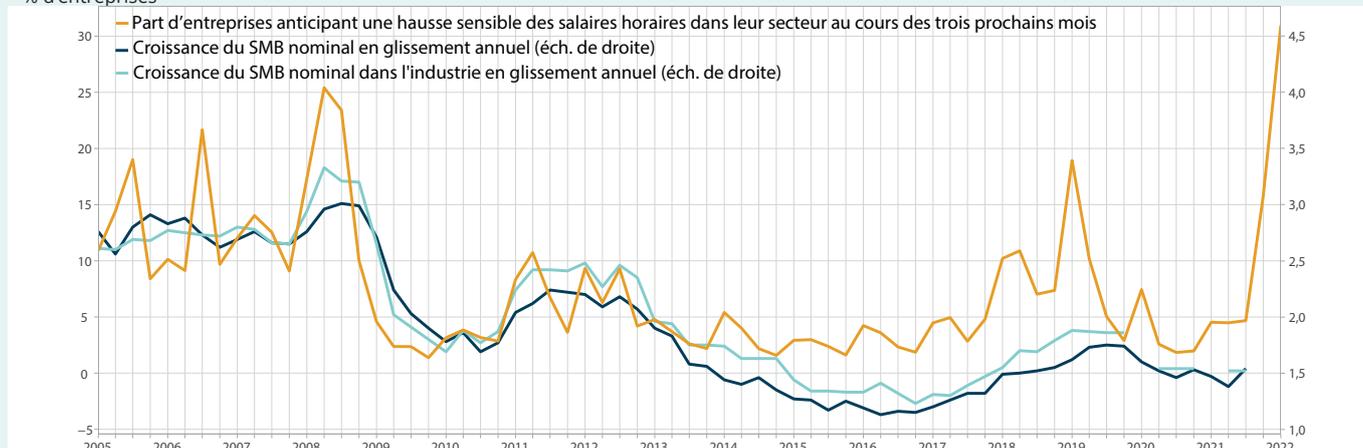
% d'entreprises



Source : Insee, enquêtes de conjoncture auprès des entreprises

► 5. Anticipations salariales dans l'industrie manufacturière et évolution observée des salaires

% d'entreprises



Note : l'enquête Acemo trimestrielle de la Dares a été suspendue au deuxième trimestre 2020 (données portant sur le 1er trimestre 2020). Les taux de croissance du SMB des premiers trimestres 2020 et 2021 présentés ici résultent d'estimations et ceux du SMB sur le champ de l'industrie ne sont pas disponibles.

Source : Insee, enquêtes de conjoncture auprès des entreprises

Depuis 1991 dans l'industrie, et 2022 dans les services et le bâtiment, les questionnaires des enquêtes de conjoncture comprennent une question qualitative, posée trimestriellement, sur les évolutions salariales probables pour les trois prochains mois. L'interrogation porte sur les perspectives d'évolution des salaires horaires dans l'ensemble du secteur d'activité de chaque entreprise enquêtée (et non sur les évolutions salariales propres à chaque entreprise).

La question comporte trois modalités de réponse : « hausse sensible », « faible hausse » et « stabilité » (► [figure 6](#)). Ces trois modalités diffèrent quelque peu des questionnements habituels des enquêtes de conjoncture, dont les réponses se déclinent plutôt sous la forme « hausse », « stabilité » et « baisse ». Cette particularité se justifie surtout par le fait que les salaires nominaux sont globalement rigides à la baisse. Ce choix méthodologique n'exclut évidemment pas des baisses des salaires réels.

En pratique, l'appréciation du seuil à partir duquel une hausse peut être qualifiée de « sensible » est laissée à la discrétion de l'entreprise répondante. La question demeure qualitative et vise principalement à recueillir un ressenti qui peut donc différer selon le répondant.

► 6. Intitulé de la question sur les salaires dans le questionnaire Services

2. Quelle évolution vous paraît actuellement la plus probable, au cours des 3 prochains mois, pour les salaires horaires dans votre secteur ?

- hausse sensible
- faible hausse
- stabilité

Le solde d'opinion diffusé à partir de cette question est calculé comme la différence entre la part d'entreprises déclarant anticiper des hausses sensibles et celles anticipant de faibles hausses, la modalité de stabilité pouvant être interprétée comme une opinion peu tranchée. À côté de ce solde d'opinion, il peut être pertinent de s'intéresser aussi à la répartition des réponses entre les trois modalités et notamment à la part d'entreprises qui envisagent pour leur secteur des hausses salariales sensibles. C'est ce qui est fait dans cet éclairage, en mettant en regard cette proportion avec celle des entreprises qui déclarent éprouver des difficultés de recrutement. ●